

**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET LE DEVELOPPEMENT
DE L'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE D'ORLEANS**

Depuis sa création, le 8 Février 1979, l'Association pour le Soutien et le Développement de l'Université du Temps Libre, est un partenaire indispensable au bon fonctionnement de l'UTL et à son développement.

La vocation première de cette Association Loi 1901, sans but lucratif, est de soutenir techniquement et financièrement les actions conduites par l'Université du Temps Libre et de les compléter. Ce soutien à facettes multiples est, pour l'essentiel, d'ordre financier, administratif, culturel et social.

Financier d'abord: l'ASD intervenant pour régler une partie du montant des droits d'inscription à l'UTL des personnes fiscalement non imposables et pour défrayer les bénévoles des frais qu'ils engagent du fait de leurs actions au sein des deux entités et sans la présence desquels, l'UTL ne pourrait avoir cette ouverture, cette notoriété et ce rayonnement.

IMPORTANT : Administratif ensuite, par le fait même que l'ASD, avec la compétence de son personnel bénévole, assume en lieu et place de l'UTL, des tâches administratives et financières que statutairement l'UTL n'est pas habilitée à accomplir. Sans son existence, bon nombre de cours, de conférences et de manifestations diverses ne pourraient avoir lieu.

Culturel et social enfin, l'action de l'ASD dans ce domaine se situant dans le prolongement de celle de l'UTL par l'organisation au profit de ses membres de séjours, voyages, visites, randonnées à finalité éducative et de détente que l'on retrouve désignés dans sa Lettre d'Information sous les termes génériques de : *Sorties Insolites - Paris et Hors Paris - ,Dimanche +, Séjours Touristiques et Découvertes, Visites diverses, Randonnées Pédestres ... etc* .Au cours de l'année 2015/2016, ce sont près de 1000 participants (dont de nombreux adhérents de l'U.T.L) qui ont bénéficié de ses actions et de son savoir faire.

Montant de l'adhésion :

Pour les adhérents de l'U.T.L : adhésion annuelle de base à l'A.S.D : 8 euros par personne.

Pour les non adhérents de l'U.T.L : adhésion annuelle de base à l'A.S.D : 15 euros par personne

Les personnes imposables qui le souhaitent, peuvent verser davantage et, le cas échéant, bénéficier d'un reçu fiscal dès lors que la somme versée en sus du montant de la cotisation est égale ou supérieure à 10 €. Ce reçu fiscal leur sera transmis courant décembre 2015.

L'ASD compte sur votre *active participation et votre engagement à ses côtés* pour lui permettre de continuer à assurer ses missions de soutien et de partenariat auprès de l'UTL dont le développement observé à travers la progression constante du nombre de ses membres, de ses activités et de ses bénévoles, nécessite chaque année toujours autant de ressources financières et humaines pour en garantir le bon fonctionnement et la pérennité.

La synergie exemplaire existant entre l'UTL et l'ASD permet d'offrir à tous ses membres un large éventail de possibilités d'enrichissement intellectuel et personnel et leur ouvre des espaces de culture, de rencontres, d'échanges, de convivialité, d'amitié et de détente qui sont des lieux de vie très actifs et de véritables remparts contre l'isolement et la solitude qui guettent très souvent le monde des seniors.

Je connais votre attachement à l'UTL et l'intérêt que vous portez à l'ASD. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre solidarité. En son nom, je vous en remercie bien sincèrement.

**Le Président de l'ASD,
André Cormon**

(Voir bulletin d'adhésion ci-dessous)

ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE L'UTL D'ORLEANS

46 TER RUE STE CATHERINE 45000 ORLEANS

ANNEE UNIVERSITAIRE 2015/2016 - DU 15/07/2015 AU 14/07/2016

Cadre réservé au service



N° d'adhésion à l'ASD :
Date d'enregistrement :
Date d'expédition de la carte :

BULLETIN D'ADHESION

Nom: Mr.....Prénom.....Adhérent UTL : Oui N° Adhérent..... Non

Mme.....Prénom.....Adhérent UTL : Oui N° Adhérent... Non

Adresse:

Code Postal :.....Ville.....

Tél:.....

E-mail TRES IMPORTANT (utilisez le cartouche ci-dessous, un caractère quel qu'il soit par case)

Grid of 20 empty boxes for email input

Année(s) de naissance : Mr..... Mme

Nouveau (x) Membre (s) Ancien (s) Membre (s)

Versements :

Adhésion à l'ASD pour un adhérent à UTL : Personne seule : 8 € Couple : 16 €

Adhésion à l'ASD pour un non adhérent à UTL : 15 € par personne

Don à l'ASD :€ (déduction fiscale de 66 % à partir de 10 €)

Activités ASD : (5 € par personne et par activité pour l'année - Adhésion ASD Obligatoire)

Cinénavie Mr - Mme - Dimanche + : Mr - Mme

Somme totale versée :€ Date.....

Mode de paiement utilisé : par chèque libellé à l'ordre de l'ASD en espèces

Pour le paiement par chèque servir les rubriques ci-après :

Nom de la BanqueN° du chèque:.....Montant:.....€ Date d'émission

Bulletin d'adhésion à l'ASD à renvoyer dans l'enveloppe ci-jointe libellée au nom et à l'adresse de l'ASD.